

Haiti: son mandat expiré le président provisoire affirme qu'il "reste encore en charge"

>L'actu>International 17 juin 2016, 20h34 | MAJ : 17 juin 2016, 20h34



Jocelerme Privert, président provisoire d'Haïti dont le mandat vient d'expirer, le 17 juin 2016 à Port-au-Prince
(AFP/HECTOR RETAMAL)
InternationalAssemblée NationaleHaïti

Haïti est plongée dans l'incertitude depuis l'expiration mardi du mandat du président provisoire. Jocelerme Privert se défend d'abus de pouvoir et exhorte les parlementaires à prendre au plus tôt une décision en Assemblée nationale pour clarifier la situation, dans un entretien à l'AFP.

Q : Votre mandat de 120 jours a expiré mais vous annoncez être encore en fonction. Comment expliquez-vous cette position ?

R : "Le 13 juin, l'Assemblée nationale avait pour obligation de se prononcer. Elle ne l'a pas fait. En tant que responsable est-ce-que je peux dire tout simplement que j'abandonne le navire alors qu'il s'agit de la gestion d'un pays ? Qu'il s'agit de la gestion des besoins de 12 millions de citoyens ? En tant que responsable public, en tant que responsable d'Etat et citoyen conséquent, je ne peux pas prendre le risque d'abandonner le navire alors qu'il y a un autre pouvoir qui avait une responsabilité à assumer et qu'il n'a pas assumée. Je reste encore en charge de mes responsabilités. Je les assume jusqu'à ce que l'Assemblée nationale, souverainement, décide soit de prolonger le mandat du président provisoire, soit de le rejeter."

Q : L'opposition ne vous reconnaît plus le titre de président de la République et vous considère comme "hors la loi".
Que répondez vous à ces opposants ?

R : "Ma motivation n'est pas le pouvoir à tout prix. Ma motivation principale est de servir mon pays. (...) J'ai le profil, j'ai la capacité, j'ai l'expérience, j'ai la compétence pourtant je ne figurais pas parmi les 54 candidats à la présidence (au scrutin d'octobre 2015). Pourquoi suis-je président aujourd'hui ? Par ce qu'il y a certains hommes qui avaient des responsabilités et qui ne les ont pas assumés. Je suis aujourd'hui en train de corriger leurs propres erreurs : ils n'ont ni la moralité, ni la crédibilité, ni l'intégrité nécessaire pour me donner des leçons. Voilà ma réponse".

Q : Le premier tour de la présidentielle d'octobre dernier a été annulé et le processus électoral va être entièrement réorganisé. Comment pensez-vous parvenir à financer ces nouvelles élections ?

R : "Le ministre des finances est en train actuellement de faire toutes les démarches nécessaires au niveau des différents organismes publics afin de mobiliser les 55 millions de dollars prévus par le budget électoral tel que soumis par le conseil électoral provisoire. Pour l'instant, il y a 30 millions de dollars qui sont disponibles. On est à la recherche de 25 millions à partir des dividendes que devraient verser au trésor public certaines entreprises mixtes, et à partir des fonds disponibles dans les organismes publics, afin que l'Etat puisse mobiliser les 55 millions de dollars nécessaires pour le financement de cet acte de souveraineté nationale qu'est l'organisation des élections nationales permettant au pays de disposer d'autorités nationales légitime. (...) Nous sommes à l'écoute et en attente de tout support et assistance que nos amis étrangers peuvent nous apporter. Mais si, par hasard, nos partenaires, qui ont eux aussi leurs propres problèmes financiers, n'ont pas les moyens de le faire, nous devons nous-même nous débrouiller pour les trouver".

Afp